**Hume : liberté et nécessité**

*Nécessité dans la matière*

Il est universellement reconnu que les opérations des corps sont nécessaires et que, dans la communication de leur mouvement, dans leur attraction et leur mutuelle cohésion, il n’y a pas la moindre trace d’indifférence ou de liberté. Tout objet est déterminé par une fatalité absolue à un certain degré et une certaine direction de son mouvement et il ne peut pas plus s’écarter de la ligne précise selon laquelle il se meut qu’il ne peut se transformer en un ange, un esprit ou une substance supérieure. Les actions de la matière doivent donc être considérées comme des exemples d’actions nécessaires et tout ce qui, à cet égard, est sur le même pied que la matière doit être reconnu comme nécessaire. (T., II.iii.1)

*Application aux actions humaines*

(…) Il y a un cours général de la nature dans les actions humaines aussi bien que dans les opérations du soleil et du climat. Il y a aussi bien des caractères particuliers aux différentes nations et des personnes particulières que des caractères communs à tous les hommes. La connaissance de ces caractères se fonde sur l’observation d’une uniformité dans les actions qui en découlent ; et cette uniformité forme l’essence même de la nécessité. (T., II.iii.1)

Que deviendrait l'*histoire* si nous n'avions pas confiance en la véracité de l'historien selon l'expérience que nous avons eue de l'huma­nité? Comment la *politique* pourrait-elle une science, si les lois et les formes de gouvernement n'avaient pas une influence uniforme sur la société? Où serait le fondement de la *morale*, si des caractères particuliers n'avaient pas un pouvoir certain et déterminé de produire des sentiments particuliers, et si ces sentiments n'exerçaient pas une opération constante sur les actions? Et quelle prétention pourrions-nous avoir d'employer notre *critique* à l'égard d'un poète ou d'un auteur cultivé, si nous ne pouvions pas juger que la conduite et les sentiments de ses personnages sont naturels ou non, pour de tels caractères, et en telles circonstances. Il semble donc presque impossible de s'engager, soit dans une science, soit dans n'importe quel type d'action, sans reconnaître la doctrine de la nécessité, et cette *inférence* [qui va] des motifs aux actions volontaires, et du caractère à la conduite.

Un homme qui, à midi, laisse sa bourse pleine d'or à Charing-Cross, peut aussi bien s'attendre à ce qu'elle s'envole au loin comme une plume, qu'à la retrouver intacte une heure après. Plus de la moitié des raison­nements humains contiennent des inférences de nature semblable, accom­pagnées d'un degré plus ou moins élevé de certitude proportionné à notre expérience de la conduite habituelle de l'humanité dans de telles situations particulières (E., VIII.1)

*Le hasard incompatible avec la liberté*

Selon mes définitions, la nécessité est un élément essentiel de la causalité et, par suite, la liberté, qui supprime la nécessité, supprime aussi les causes et est exactement la même chose que le hasard. Comme on juge habituellement que le hasard implique contradiction et est du moins directement contraire à l’expérience, on a toujours là les mêmes preuves contre la liberté ou le libre-arbitre. Si quelqu’un change les définitions, je ne prétends plus débattre avec lui tant que je connais pas le sens qu’il donne à ces termes. (T., II.iii.1)

*Sources de la croyance en la doctrine de la liberté*

Je crois que nous pouvons assigner les trois raisons suivantes à la prédominance de la doctrine de la liberté, quelque absurde qu’elle puisse être en un sens et quelque inintelligible qu’elle soit en un autre sens. *Premièrement*, quand nous avons accompli une action, quoique nous reconnaissions que nous avons été influencés par des vues et des motifs particuliers, il nous est difficile de nous persuader que nous avons été gouvernés par la nécessité et qu’il nous était entièrement impossible d’agir autrement, l’idée de nécessité semblant impliquer quelque chose comme une force, une violence et une contrainte dont nous n’avons pas conscience. Peu nombreux sont ceux qui sont capables de faire la distinction entre la liberté de *spontanéité*, comme on l’appelle dans les écoles, et la liberté d’*indifférence*, entre celle qui s’oppose à la violence et celle qui signifie une négation de la nécessité et des causes. Le premier sens du mot « liberté » est le plus courant et, comme c’est seulement cette sorte de liberté que nous avons le souci de conserver, nos pensées se sont surtout tournées vers elle et nous l’avons presque universellement confondue avec l’autre.

*Deuxièmement*, il y a même une *fausse sensation*, une *fausse expérience* de la liberté d’indifférence qui est considérée comme une preuve de son existence réelle. La nécessité d’une action n’est pas, à proprement parler, une qualité de l’agent mais une qualité d’un être pensant ou intelligent qui peut considérer l’action, qualité qui consiste en la détermination de ses pensées à inférer l’existence de cette action de certains objets précédents. D’autre part, la liberté, le hasard, n’est rien que le défaut de cette détermination et une certaine latitude que nous sentons à passer ou à ne pas passer de l’idée des uns à l’idée de l’autre. Or nous pouvons remarquer que, quoiqu’en réfléchissant sur les actions humaines, nous ne sentions guère une telle latitude ou indifférence, il arrive pourtant très couramment qu’en exécutant les actions elles-mêmes nous soyons conscients de quelque chose de semblable. Et comme tous les objets reliés et ressemblants sont volontiers confondus, cela a été employé comme une preuve démonstrative de la liberté humaine, et même une preuve intuitive. (…) Nous pouvons imaginer que nous sentons une liberté en nous-mêmes mais un spectateur peut communément inférer nos actions de nos motifs et de notre caractère et, s’il ne le peut pas, il conclut en général qu’il le pourrait s’il connaissait parfaitement toutes les circonstances de notre situation et de notre tempérament et les ressorts les plus secrets de notre complexion et de notre disposition. Or c’est l’essence même de la nécessité selon la doctrine précédente. (§ repris en note dans E. VIII.1, n.26)

Une troisième raison pour laquelle la doctrine de la liberté a généralement été mieux acceptée dans le monde que la doctrine adverse vient de la *religion* qui, absolument sans aucune nécessité, s’est trouvée intéressée à la question. (T. II.iii.1)

*Conciliation (compatibilisme)*

Mais pour poursuivre ce projet de réconciliation qui concerne la question de la liberté et de la nécessité (la question la plus controversée de la métaphysique, science [elle-même] la plus controversée), il ne sera pas besoin de beaucoup de paroles pour prouver que les hommes se sont toujours accordés aussi bien sur la doctrine de la liberté que sur la doctrine de la nécessité, et que toute la dispute, sous ce rapport aussi, a été jusqu'ici pure­ment verbale. Car que veut-on dire par liberté, quand on applique le mot aux actions volontaires? Nous ne pouvons certainement pas vouloir dire que les actions ont si peu de connexion avec les motifs, les inclinations et les circonstances que les unes ne s'ensuivent pas des autres avec un certain degré d'uniformité et que les uns n'offrent pas d'inférences par lesquelles nous pouvons conclure l'existence des autres; car ce sont des choses de fait évi­dentes et reconnues. Par liberté, alors, nous ne pouvons vouloir dire que : *un pouvoir d'agir ou de ne pas agir selon les déterminations de la volonté*. Ce qui veut dire que si nous choisissons de demeurer en repos, nous le pouvons, et que si nous choisissons de bouger, nous le pouvons aussi. Or, cette liberté hypothétique appartient, on le reconnaît universellement, à tous ceux qui ne sont ni prisonniers ni dans les chaînes. Ce n'est donc pas ici un sujet de dispute. (E. VIII.1)

*Nécessité et responsabilité*

« Il est certain, en vérité, que, puisque toutes les lois humaines se fondent sur des récompenses et des punitions, on admet comme un principe fondamental que ces motifs exercent une influence sur l’esprit et que les uns et les autres engendrent les bonnes actions et préviennent les mauvaises. Nous pouvons donner à cette influence le nom qu’il nous plaît ; mais, puisqu’elle est habituellement liée à l’acte, le sens commun demande qu’on l’estime comme la cause et qu’on la regarde comme un exemple de cette nécessité que je voudrais établir » (T. II.iii.2)

« Les actions sont, par leur nature même, temporaires et périssables ; si elles ne procèdent pas d’une cause qui se trouve dans le caractère et les dispositions de la personne qui les a accomplies, elles ne s’attachent pas à elle et ne peuvent contribuer ni à son honneur, si elles sont bonnes, ni à son déshonneur, si elles sont mauvaises. L’action elle-même peut être blâmable : elle peut être contraire à toutes les règles de la morale et de la religion : mais la personne n’en est pas responsable ; comme l’action ne procède de rien de durable ni de constant dans la personne et qu’elle ne laisse rien de cette nature derrière elle, il est impossible que la personne puisse devenir, en raison de l’action, un objet de punition ou de châtiment. Dans l’hypothèse de la liberté, donc, un homme est aussi pur et innocent, une fois qu’il a commis le crime le plus horrible qu’au premier moment de sa naissance ; son caractère n’est en aucune manière engagé dans ses actions puisque celles-ci n’en dérivent pas et que leur malignité ne peut jamais servir de preuve de sa dépravation. C’est seulement d’après les principes de la nécessité qu’une personne acquiert du mérite ou du démérite par ses actions, quelque inclination au parti contraire que puisse avoir l’opinion courante » (T. II.iii.2)